



Assemblée générale

Distr.: générale
14 septembre 2010
Français
Original: anglais

Soixante-cinquième session

Point 20 h) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement durable : Décennie des Nations Unies
pour l'éducation au service du développement durable**

Examen à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, 2005-2014

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général fait tenir ci-joint le texte du rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en application de la résolution 59/237 de l'Assemblée générale.

* A/65/150.



Examen à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, 2005-2014

Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Résumé

Le présent rapport, rédigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), propose un examen à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) et des informations sur la mise en œuvre des résolutions 57/254, 58/219 et 59/237 de l'Assemblée générale. Il offre un aperçu des travaux entrepris par l'UNESCO, le système des Nations Unies, les États Membres, les organisations de la société civile et d'autres importantes parties prenantes, pour donner effet à la Décennie et améliorer l'éducation au service du développement durable, sans oublier les progrès réalisés, les obstacles rencontrés et les besoins émergents, et énonce des recommandations sur la façon de conserver jusqu'à la fin de la Décennie la visibilité et la dynamique qui existent à mi-parcours.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
A. Généralités	4
B. Contexte mondial	4
II. Cadres et mécanismes conçus pour piloter la Décennie	5
A. Mécanismes visant à faciliter le rôle de chef de file de l'UNESCO à l'échelon mondial	5
B. Mécanismes visant à faciliter la contribution de l'UNESCO à la Décennie	7
C. Initiatives de l'UNESCO	7
III. Processus d'examen à mi-parcours	9
A. Conférence d'examen à mi-parcours de 2009	9
B. Processus de suivi et d'évaluation	9
C. Principales conclusions du processus de suivi et d'évaluation	10
D. Voie à suivre	12
IV. Difficultés et potentialités régionales	15
A. Afrique	15
B. Région arabe	15
C. Asie et Pacifique	16
D. Europe et Amérique du Nord	17
E. Amérique latine et Caraïbes	18
V. Perspectives : seconde moitié de la Décennie	18
VI. Conclusion	19

I. Introduction

A. Généralités

1. En décembre 2002, l'Assemblée générale, par sa résolution 57/254, a proclamé la période 2005-2014 Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, soulignant le rôle central que joue l'éducation lorsqu'on aspire au développement durable. Elle a également confié à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) la responsabilité du pilotage, de la coordination et de la promotion de la Décennie à l'échelle mondiale. Le Japon était le principal auteur de la résolution adoptée par l'Assemblée générale sur la Décennie.
2. La Décennie, dont la finalité est d'intégrer les principes, pratiques et valeurs propres au développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage, a été lancée par le Directeur général de l'UNESCO au Siège des Nations Unies à New York le 1^{er} mars 2005. Une série de lancements régionaux et nationaux ont suivi dans différentes parties du monde¹.
3. La Décennie a été mise en place pour inciter les gouvernements à renouveler leurs politiques et pratiques en matière d'éducation, en accord avec les principes du développement durable. Dans sa résolution 58/219, l'Assemblée générale a réaffirmé l'importance de l'éducation en vue du développement durable et a invité les pays à favoriser la sensibilisation du public et une plus grande participation, notamment avec la coopération de la société civile et d'autres parties prenantes.
4. Ce document a été élaboré en réponse à la résolution 59/237 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée priait l'UNESCO de lui présenter un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Décennie lors de sa soixante-cinquième session.

B. Contexte mondial

5. La crise économique et financière, à laquelle s'ajoutent les crises liées au changement climatique, à l'alimentation et à l'énergie, ont démontré la nécessité de trouver des solutions viables à long terme², ce qui a provoqué un regain d'intérêt pour le débat sur la manière dont l'éducation devrait répondre à l'évolution de la réalité et contribuer à un avenir meilleur. L'éducation en vue du développement durable se trouve au cœur de ce débat.
6. Pour bâtir une économie respectueuse de l'environnement et une société durable, il ne suffit pas d'avoir des technologies propres. On ne résoudra pas les problèmes d'aujourd'hui avec les valeurs et les méthodes qui ont généré ces mêmes problèmes. Le grand avantage de la notion de développement durable, c'est que ses ramifications sociales, économiques et environnementales, aussi bien que sa dimension culturelle et éthique, permettent d'appréhender les problèmes mondiaux dans toute leur complexité. Le changement climatique a valeur d'exemple. Ces dernières années, les discussions sur le changement climatique se sont nourries d'éléments scientifiques concernant les incidences des activités humaines sur le réchauffement de la planète, mettant en lumière le fait que les causes profondes de

¹ Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001540/154093e.pdf>.

² Voir 35 C/INF.11, 35 C/INF.27 et 35 C/INF.33.

ces bouleversements climatiques (modèles de développement économique, industrialisation, urbanisation, habitudes de consommation et mode de vie, etc.), leurs conséquences (raréfaction des ressources, flux de réfugiés, etc.) et les moyens de les atténuer (conventions internationales sur les émissions de carbone, écotaxes nationales, programmes de sensibilisation, etc.) ne sont pas seulement d'ordre environnemental. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO défend l'idée que, face aux problèmes dus aux mutations climatiques, la meilleure démarche est l'éducation au service du développement durable³.

7. Il faut considérer la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable dans le cadre plus large du programme de développement. L'année du rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies, 2015, sera cruciale⁴. L'éducation au service du développement durable est inséparable de l'objectif 2 (sur l'éducation primaire), de l'objectif 7 (sur la préservation de l'environnement) et de l'objectif 8 (sur un partenariat mondial en faveur du développement), mais elle concourt aussi à la réalisation des autres objectifs du Millénaire. Il importe toutefois de reconnaître que l'éducation en vue du développement durable est une entreprise de longue haleine, qui se poursuivra bien au-delà de la Décennie.

8. L'éducation en vue du développement durable constitue un processus d'apprentissage transformatif. Elle développe le sens de la responsabilité, sur le plan local et mondial, encourage la pensée critique tournée vers le futur, fait une place aux connaissances traditionnelles, fait prendre conscience de l'interdépendance à l'échelle mondiale et invite à réfléchir à de nouveaux styles de vie alliant bien-être, qualité de vie et respect de la nature et d'autrui.

II. Cadres et mécanismes conçus pour piloter la Décennie

9. En tant qu'organisme responsable de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, l'UNESCO a deux rôles à jouer, qui sont indissociables : a) à l'échelon mondial; et b) à l'échelon de l'organisme. À l'échelon mondial, l'UNESCO sert d'instigateur et de catalyseur à la coordination et à l'appui apporté à la communauté internationale. À l'échelon de l'organisme, l'UNESCO est l'un des maîtres d'œuvre de la Décennie. Pour mener à bien cette ambitieuse mission, l'UNESCO a mis au point divers processus et mécanismes, à la fois externes, destinés à guider et entraîner ce mouvement mondial, et internes, destinés à fournir des conseils au sein même de l'organisation.

A. Mécanismes visant à faciliter le rôle de chef de file de l'UNESCO à l'échelon mondial

Plan international de mise en œuvre de la Décennie

10. Dans le but d'offrir des conseils et un appui technique aux pays qui souhaitent réaliser les objectifs de la Décennie, et conformément à la résolution 57/254 de l'Assemblée générale, l'UNESCO a supervisé, suite à une consultation de grande

³ Voir aussi la Stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique (<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001627/162715e.pdf>).

⁴ Voir résolution 55/2 de l'Assemblée générale.

ampleur, l'élaboration d'un Plan international de mise en œuvre⁵, qui a été adopté par son Conseil exécutif en 2005. Le Plan présente un schéma d'ensemble, auquel toutes les parties prenantes peuvent contribuer d'une façon ou d'une autre, et énonce les tâches qui incombent à l'UNESCO en tant que chef de file, indique les étapes clés et décrit des pistes pour aller de l'avant. Il résume les visées et les objectifs de la Décennie, ainsi que ses liens avec les autres principaux mouvements relatifs à l'éducation et au développement, comme les objectifs du Millénaire pour le développement, l'initiative Éducation pour tous et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

Mécanismes de consultation et de coordination

11. Parallèlement au Plan international de mise en œuvre, plusieurs mécanismes de consultation et de coordination ont été institués pour faciliter la mission d'encadrement de l'UNESCO. Le groupe de haut niveau sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, réuni par le Directeur général pour formuler des recommandations et des directives sur la stratégie, aide l'UNESCO à recruter des appuis aux plus hauts niveaux et conseille l'organisation sur la manière d'attirer ressources et partenaires.

12. L'UNESCO est membre du Comité interinstitutions des Nations Unies sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, qui s'emploie à instaurer une coordination internationale harmonieuse des activités de la Décennie au sein du système des Nations Unies, à inclure les objectifs de l'éducation au service du développement durable dans les travaux des institutions de l'ONU de façon cohérente et opportune et à mettre en valeur le rôle de cette éducation et ses répercussions sur toutes les autres formes d'éducation. Parmi les membres du Comité, figurent aussi le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), UN-Habitat, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Université des Nations Unies.

13. Sur le plan interne, le secrétariat de la Décennie, établi dans le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, supervise, guide, appuie et coordonne les différents programmes et modules thématiques, tout en veillant à assurer la cohérence des activités internes. Le groupe de référence pour la Décennie, dont les membres sont d'éminents experts et chercheurs dans le domaine, aident le secrétariat à mener une réflexion stratégique sur les futures actions et sur la coordination et mobilisation des partenaires. Le secrétariat est également épaulé par le Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation, qui fournit des directives sur l'application du cadre mondial de suivi et d'évaluation pour la Décennie. Enfin, un groupe de travail constitué de chaires de l'UNESCO pour l'éducation au service du développement durable a été créé en 2009 pour mieux tirer parti de l'expertise des chaires et du programme de jumelage et mise en réseau des universités (UNITWIN) et renforcer la participation des chaires de l'UNESCO à la Décennie.

⁵ <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001403/140372e.pdf>.

B. Mécanismes visant à faciliter la contribution de l'UNESCO à la Décennie

14. À l'issue de consultations internes, un Plan d'action intersectoriel de grande envergure pour la Décennie a été approuvé en mars 2007 par le groupe de travail intersectoriel (établi par le Directeur général dans une optique d'« unité d'action »).

15. Dans le prolongement de ces initiatives, une plate-forme intersectorielle relative à l'éducation en vue du développement durable a été mise en place en 2008 afin d'utiliser et d'améliorer les mécanismes et cadres existants pour créer les conditions favorables à l'intégration des valeurs et des pratiques du développement durable dans tous les types de processus éducatifs – formel, non formel et informel.

16. Les capacités multisectorielles de l'UNESCO lui confèrent un avantage particulier lorsqu'il s'agit de prôner une approche globale de l'éducation en vue du développement durable. Dirigée par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, la plate-forme intersectorielle attire de substantielles contributions de tous les secteurs de programme de l'organisation et de nombreux bureaux extérieurs. La plate-forme recherche les complémentarités avec les autres plates-formes intersectorielles liées au développement durable et donne une plus grande cohérence à la participation de l'UNESCO au développement durable par le truchement de l'éducation en vue du développement durable. La plate-forme tire également parti des mécanismes de conseil, de consultation et de coordination établis pour faciliter le rôle de l'UNESCO en tant que chef de file mondial de la Décennie.

C. Initiatives de l'UNESCO

17. L'UNESCO a permis de dynamiser et de coordonner les initiatives en faveur de l'éducation au service du développement durable à l'échelle nationale, régionale et mondiale, en proposant une vision, en retenant l'attention de la communauté internationale à différents niveaux et en définissant des voies à suivre. L'UNESCO dispense des conseils sur la planification régionale et nationale, sur la mise en œuvre et l'évaluation et sur le renforcement des réseaux régionaux et de la collaboration. Les bureaux d'éducation régionaux de l'UNESCO ont joué un rôle primordial dans la consolidation des réseaux de coopération régionaux et dans la prise de conscience et la compréhension de l'éducation au service du développement durable. Par exemple, le bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation à Bangkok a formé un comité interorganisations pour la région Asie-Pacifique et organisé des consultations afin de mettre en œuvre la stratégie relative à l'éducation en vue du développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique et d'en assurer le suivi.

18. À l'échelle nationale, les bureaux multipays et les bureaux extérieurs aident les pays à mettre en pratique l'éducation au service du développement durable. Ainsi, le bureau de l'UNESCO à Brasilia a coopéré avec le Gouvernement brésilien dans le cadre du plan de développement de l'éducation pour consolider les politiques et pratiques éducatives destinées à développer des programmes, dont l'éducation en vue du développement durable, organisés autour de quatre grands axes : l'enseignement élémentaire; l'enseignement secondaire; l'enseignement technique; et l'alphabétisation.

19. Les commissions nationales de l'UNESCO⁶, rouages indispensables à la cohésion entre les programmes de l'UNESCO, les institutions nationales, les ONG et la société civile dans le domaine de l'éducation au service du développement durable, ont été des partenaires clés dans l'exécution des activités pour la Décennie au niveau national. Certaines commissions ont eu un rôle consultatif et mobilisateur, alors que d'autres ont permis de créer des comités nationaux pour la Décennie, avec lesquels elles sont en contact ou auxquels elles appartiennent. Les commissions nationales ont également servi de lien ou d'interface avec les gouvernements, informant et influençant les décideurs, notamment les ministres de l'éducation, de la science, de la culture, de l'environnement, du commerce et des finances. De surcroît, certaines commissions nationales concourent à la consolidation de la coopération internationale, aux fins d'élaborer des politiques, pratiques et programmes novateurs en matière d'éducation au service du développement durable.

20. L'UNESCO a épaulé les pays désireux de savoir dans quelle mesure la notion de durabilité avait déjà pénétré l'éducation à différents niveaux, et collabore avec les spécialistes de la planification pour réorienter les politiques éducatives de façon à les mettre en adéquation avec les besoins apparents. Un exemple d'activité de cartographie au niveau régional est l'analyse de situation concernant l'éducation au service du développement durable en Asie centrale⁷, réalisée par le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale, avec le concours et l'appui des bureaux régionaux de l'UNESCO à Bangkok et à Almaty. D'autre part, l'UNESCO a entrepris de sensibiliser les décideurs occupant un poste important dans tous les ministères, ainsi que dans les entreprises, les ONG et les associations locales, à la « valeur ajoutée » de l'éducation en vue du développement durable, élément capital d'une société viable. À travers conférences, ateliers, stages de formation et collectes d'exemples de bonnes pratiques, les actions se poursuivent pour mieux faire connaître au monde entier les idéaux de la Décennie et convaincre les acteurs nationaux de l'importance de l'éducation en vue du développement durable.

21. Pour promouvoir la vision d'une société qui puisse durer, l'UNESCO a conçu une palette d'outils en ligne, d'informations et d'imprimés. D'autres activités visent à définir des idéaux communs : concours scolaires, récompenses, projets en rapport avec l'éducation au service du développement durable (exposés, discussions et projets générateurs de revenus) et initiatives conjointes dans les écoles et les communautés sur les objectifs de la Décennie.

22. Le Réseau du système des « écoles associées » de l'UNESCO⁸ (8 500 écoles dans 180 pays) est à l'origine de projets interculturels régionaux et internationaux à l'occasion de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, par exemple le projet de la mer Baltique, le projet de la Grande route de la Volga et le projet de la Méditerranée occidentale. Il en résulte une meilleure compréhension des principaux problèmes associés au développement durable, tels que la pauvreté, la dégradation de l'environnement, la croissance

⁶ L'UNESCO est la seule institution des Nations Unies à avoir un réseau mondial d'organismes nationaux de coopération nommés commissions nationales pour l'UNESCO. En tant qu'organes de consultation, de liaison et d'information, chargés de conclure et de coordonner les partenariats avec la société civile, les commissions nationales contribuent aussi largement à la réalisation des objectifs de l'UNESCO et à la mise en œuvre de son programme.

⁷ http://www.carec.kz/English/2.Programmes/1.IP/publication/brochure/Situational_Analysis.pdf.

⁸ <http://www.unesco.org/en/aspnet/>.

démographique et les transformations urbaines et rurales, aussi bien que les problèmes de santé et de diversité culturelle.

23. Des partenariats ont été noués et des effets de synergie créés entre les initiatives et les programmes. L'UNESCO s'est investie dans un certain nombre de partenariats et d'actions communes avec d'autres institutions des Nations Unies (en particulier avec le PNUE et UN-Habitat, à la faveur d'accords officiels), avec des partenaires de la société civile, le secteur privé, les professionnels des médias et des organisations confessionnelles dans le but de mobiliser tous les partenaires autour de la promotion et de la mise en œuvre de la Décennie dans toutes ses dimensions.

III. Processus d'examen à mi-parcours

24. À mi-parcours de la Décennie, l'année 2009 a été le moment propice non seulement pour dresser le bilan de tout ce qui avait été accompli, mais aussi pour faire concorder les stratégies avec les préoccupations et les défis qui se profilent à l'horizon. Le processus de réflexion a commencé dès novembre 2007, à la quatrième Conférence internationale sur l'éducation relative à l'environnement, à Ahmedabad (Inde), intitulée « L'éducation à l'écologie pour un avenir viable – Partenaires pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable », et a évolué au fur et à mesure des conférences internationales ou régionales qui appréciaient les avancées sur la voie de la réalisation des objectifs de la Décennie et recueillaient les recommandations de différents protagonistes. Ce processus a conduit à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, intitulée « S'engager dans la seconde moitié de la Décennie », qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 31 mars au 2 avril 2009⁹.

A. Conférence d'examen à mi-parcours de 2009

25. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable a été un moment décisif dans le processus d'examen à mi-parcours. Elle a permis d'étudier l'apport de l'éducation en vue du développement durable à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous, d'offrir une tribune pour les échanges internationaux sur le sujet, de faire le point sur les progrès accomplis et de dégager des pistes pour le reste de la Décennie. La conférence a remporté un franc succès, avec 900 participants venus de 147 pays, notamment 47 ministres et vice-ministres de l'éducation, et également des représentants des gouvernements de 123 États membres de l'UNESCO (dont trois membres associés). La Conférence s'est achevée sur l'adoption de la Déclaration de Bonn¹⁰.

B. Processus de suivi et d'évaluation

26. Le rapport mondial de l'UNESCO sur l'éducation au service d'un monde durable, publié en 2009, Étude des contextes et des structures pour une éducation en vue d'un développement durable, a été présenté et commenté à la Conférence de Bonn. Il propose un exposé succinct, mais révélateur, des contextes dans lesquels les

⁹ Voir 179/EX/INF.4 Rev., 180 EX/5 (Part IX), 181 EX/5 Add.1 et 181 EX/INF.15.

¹⁰ Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001887/188799e.pdf>.

régions et pays du monde entier essaient de développer l'éducation au service du développement durable et des formes apparentées d'éducation et d'apprentissage. Le rapport, qui est l'aboutissement de la première phase d'un processus d'évaluation et de suivi mis en place par l'UNESCO en 2007, inspire le contenu du présent document.

27. Le processus d'évaluation et de suivi est défini par le cadre mondial de suivi et d'évaluation élaboré par le groupe d'experts du suivi et de l'évaluation rassemblé par l'UNESCO et le secrétariat de la Décennie. Le processus comprend trois phases qui couvrent la Décennie :

- a) Phase I : 2007-2009, portant sur les questions de contexte et de structure des travaux sur l'éducation au service du développement durable;
- b) Phase II : 2009-2011, portant sur les processus et l'apprentissage en faveur de l'éducation au service du développement durable;
- c) Phase III : 2011-2014, portant sur l'impact et les résultats de la Décennie.

28. L'UNESCO publiera trois rapports, correspondant aux trois phases, respectivement en 2009, 2011 et 2015.

C. Principales conclusions du processus de suivi et d'évaluation

29. Les progrès réalisés et les obstacles rencontrés au cours des cinq premières années pour créer des dispositifs, des stratégies, des mécanismes et des contextes favorables au développement et à la mise en œuvre de l'éducation pour le développement durable sont évoqués ci-dessous¹¹.

Sens de l'éducation au service du développement durable

30. L'éducation au service du développement durable prend un sens différent selon les spécificités régionales, nationales et locales. Le fil conducteur de toute éducation et formation en vue du développement durable devrait être l'interdépendance des aspects économique, écologique, social et culturel du développement.

Organes de coordination nationaux

31. Un organe de coordination national est indispensable à la pratique de l'éducation au service du développement durable dans chaque pays. De nombreux pays ont fait état de l'existence d'un organe national de coordination. Bien que ces organes de coordination nationaux se soient rapidement multipliés, il convient de réfléchir davantage aux évolutions qui mènent à leur création et au rôle que ces organes joueront.

Coopération interministérielle au sein des gouvernements

32. La plupart des pays ont signalé l'absence d'une structure centralisée qui faciliterait la coopération entre services au sujet de l'éducation en vue du développement durable au sein de la structure gouvernementale. Ceci est peut-être dû au fait que les responsables politiques n'ont guère l'habitude de penser par-delà les cloisonnements. Au demeurant, nombre de pays ayant répondu ont fait observer

¹¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001877/187757e.pdf>.

qu'ils avaient redoublé d'efforts pour établir des ponts entre les ministères et les autres parties concernées.

Documents de politique nationale

33. On remarque la présence de l'éducation au service du développement durable dans de multiples documents de politique nationale. Le plus souvent, cette éducation est intégrée aux politiques et programmes nationaux relatifs à l'enseignement primaire et secondaire, bien qu'elle apparaisse aussi dans les politiques nationales en faveur de l'environnement et du développement durable. L'existence de politiques ou de stratégies spécifiques concernant l'éducation au service du développement durable n'est pas chose courante dans la plupart des pays. À cette fin, il faudrait un élan international et régional qui pousse les pays à mettre sur pied des politiques et stratégies particulières dans ce domaine et à surveiller leur application.

Enseignement formel

34. L'engagement des gouvernements en faveur de l'intégration de l'éducation au service du développement durable dans l'enseignement officiel, en particulier aux niveaux primaire et secondaire, a gagné du terrain dans la plupart des pays. L'introduction des questions de viabilité dans les programmes scolaires, l'adoption de nouvelles méthodes d'apprentissage et la refonte des programmes sont quelques-uns des moyens utilisés par les pays pour inclure l'éducation en vue du développement durable dans l'enseignement traditionnel. L'introduction de cette éducation est manifeste dans la formation des enseignants, l'enseignement supérieur, et l'enseignement et la formation techniques et professionnels; toutefois, l'éducation en vue du développement durable semble bénéficier de peu de soutien dans l'éducation des jeunes enfants.

Éducation non formelle et apprentissage informel

35. Pour ce qui est de l'éducation en vue du développement durable dans l'éducation non formelle et informelle, rares sont les informations sur la disponibilité de fonds, les destinataires des activités ou la façon dont sont employées et distribuées les ressources, qu'elles soient sous forme imprimée ou numérique. Il convient de trouver de nouvelles façons de surmonter ces obstacles et d'expliquer combien il est important d'apprendre tout au long de la vie.

Recherche, développement et diffusion

36. Dans la plupart des régions du monde, la recherche et le développement en matière d'éducation au service du développement durable devraient plus attirer l'attention : les bourses de recherche dans ce domaine ne sont pas nombreuses et l'appui financier pour l'innovation et le renforcement des capacités est faible. Comme cette éducation suscite de plus en plus d'intérêt, il serait bon que les gouvernements nationaux soutiennent des projets d'évaluation de la qualité de cette éducation.

Constitution de réseaux

37. Il est patent que les échanges consacrés à l'éducation en vue du développement durable se sont remarquablement accrus, tant au niveau régional qu'international,

notamment le travail en réseau réalisé par les universités, les gouvernements nationaux et locaux, le secteur privé et les ONG.

Financement de l'éducation au service du développement durable

38. Il a été constaté que, dans la plupart des pays, les budgets publics et/ou les incitations économiques en faveur de l'éducation au service du développement durable sont minimales. Les gouvernements pourtant n'ignorent pas qu'il leur faut collecter des fonds pour soutenir les activités et projets dans ce domaine s'ils veulent atteindre les objectifs de la Décennie. Les pays commencent à prendre en compte le financement et la budgétisation de l'éducation en vue du développement durable dans les ministères, en regardant comment celle-ci s'accorde avec les principaux documents dans les différents secteurs, de manière à obtenir un financement coordonné et une programmation intersectorielle au niveau national.

Collaboration et contribution de l'ONU à la Décennie au service du développement durable

39. La Décennie au service du développement durable est une initiative de l'ONU, qui implique plusieurs institutions des Nations Unies. Les lancements de la Décennie aux niveaux international, régional, national et local, les ateliers et réunions et les nombreuses publications sur le sujet, ne sont que certaines des nombreuses activités et initiatives mises en place par les institutions des Nations Unies dans le cadre de la Décennie. Le réseau en plein essor des centres régionaux spécialisés de l'Université des Nations Unies¹² ou le « programme d'intégration de l'environnement et du développement durable en Afrique »¹³, lancé par le PNUE, en collaboration avec l'UNESCO, qui a pour but d'introduire l'éducation en vue du développement durable dans les universités africaines, sont d'excellents exemples de ces activités. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire avant qu'une réponse concertée du type « Unis dans l'action » ne devienne réalité. Un accroissement des ressources financières et humaines permettrait de concrétiser et de faire avancer les activités et initiatives en faveur de la Décennie.

D. Voie à suivre

40. Suite au processus d'examen, on a recensé 10 domaines où des actions complémentaires s'imposent pour la seconde moitié de la Décennie.

1. Sensibilisation de l'opinion publique

41. La communication sur l'éducation en vue du développement durable doit se faire de manière simple mais originale, pour que les gens se sentent concernés et comprennent. En l'occurrence, la participation des médias est indispensable au développement de la pensée critique à ce sujet. Il faut également faire appel aux technologies de l'information et de la communication de façon créative pour faire prendre conscience de l'intérêt de cette éducation.

¹² http://www.ias.unu.edu/sub_page.aspx?catID=108&ddlID=183.

¹³ <http://www.unep.org/training/index.asp>.

2. Réorientation des programmes, de l'enseignement et de l'apprentissage

42. Si l'on souhaite renforcer et promouvoir les capacités en matière de développement durable, parmi lesquelles le raisonnement critique, le fait de résoudre des problèmes et d'en saisir la complexité, on a besoin de méthodologies innovantes. D'une part, il serait bon d'inciter les écoles, les instituts qui élaborent les programmes et les établissements de recherche en sciences de l'éducation, à découvrir et mettre au point de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage. De l'autre, il faudrait faire prévaloir et amplifier les politiques éducatives qui permettent ces nouveaux types d'enseignement et d'acquisition des connaissances.

3. Renforcement des capacités pour l'éducation au service du développement durable

43. Le perfectionnement professionnel gagnerait à se consacrer au renforcement des capacités de publics variés, au soutien à de nouvelles formes d'apprentissage dans les écoles, les universités, les quartiers et sur les lieux de travail, inspirées de l'éducation au service du développement durable. Il faut renforcer les capacités dans les cadres éducatifs formels, non formels et informels, aux niveaux local, national, régional et international.

4. Soutien à la recherche, suivi et évaluation

44. Il est vital de soutenir la recherche sur l'éducation au service du développement durable. Cette recherche devrait s'appuyer sur les fondements théoriques et le discours critique sur le sujet, à savoir l'analyse des éléments et des actions qui confortent ou bien freinent ce type d'éducation, l'étude de son apport à la communauté éducative et à la viabilité de la société, l'usage de données issues de la recherche sur l'éducation en vue du développement durable pour éclairer les décisions, et le suivi des progrès de la Décennie. De même, il faut intensifier la recherche dans le domaine de l'instruction non formelle et informelle et inviter les donateurs internationaux et les fondations de recherches nationales à soutenir la recherche dans ce domaine.

5. Création de synergies avec d'autres types d'éducation spécialisée

45. L'appel en faveur d'une meilleure articulation et d'une plus grande synergie entre l'éducation relative à l'environnement et l'éducation pour un développement durable devrait aussi s'étendre à d'autres types d'éducation spécialisée. Il conviendrait de générer et d'entretenir des synergies entre l'éducation au service du développement durable et l'éducation axée, entre autres, sur la paix, l'égalité des sexes, l'apprentissage accessible à tous et la santé.

6. Création de ressources et de matériels

46. Bien que des documents de référence soient disponibles, en général les ressources ayant trait à l'éducation pour le développement durable sont insuffisantes. Il serait bon de développer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage centrées sur le sujet et de mettre au point des outils supplémentaires, disponibles dans plusieurs langues. Il conviendrait d'encourager le recours aux technologies de l'information et de la communication afin de toucher un public plus large. Des forums où seraient partagées les expériences et des ressources

en accès libre, comme les sites wiki, permettraient d'accéder plus facilement à ces matériels éducatifs.

7. Intensification de la coopération internationale et régionale

47. On ne peut se passer de la mise en réseau interrégionale et intrarégionale si l'on souhaite faire avancer la cause de l'éducation au service du développement durable. La coopération entre pays développés et pays en développement devrait être affermie et défendue énergiquement. Le renforcement des réseaux régionaux existants et la création de nouveaux réseaux devraient être les priorités en ce qui concerne la coopération régionale. Il serait bon de régulièrement passer au crible les stratégies régionales en matière d'éducation au service du développement durable de façon à traduire l'évolution des priorités régionales dans ce domaine et à convier les acteurs régionaux à apporter leur contribution aux stratégies régionales.

8. Amplification du travail en réseau à l'échelle nationale

48. Il faudrait vivement encourager la constitution et le renforcement des réseaux d'éducation en vue du développement durable à l'échelle nationale et locale. Les commissions de développement durable ou les accords sur le développement durable pourraient être des mécanismes efficaces pour donner une impulsion à la création de réseaux nationaux d'éducation pour le développement durable. Ceux-ci auraient à tenir compte des points de vue des populations locales et indigènes sur le développement durable, ainsi les communautés marginalisées et les groupes indigènes participeraient plus activement aux processus éducatifs.

9. Amélioration de la coordination

49. La synergie intersectorielle et une meilleure coordination entre les différents ministères et niveaux de gouvernement sont essentielles pour la promotion de l'éducation au service du développement durable sur le plan national. La coordination entre les parties prenantes est également très importante pour l'élaboration et la généralisation de stratégies et de dispositifs nationaux en faveur de cette éducation.

50. Au sein du système des Nations Unies, il faut une réflexion qui dépasse les frontières et sorte des sentiers battus, afin de répondre à la Décennie en étant « unis dans l'action ». Pour ce faire, priorité devrait être donnée à la coordination et à la collaboration inter- et intra-organisations.

10. Accroissement du financement pour l'éducation au service du développement durable

51. Pour que la Décennie soit couronnée de succès, il faut absolument lever des fonds afin de soutenir activités et projets. Les donateurs multilatéraux et bilatéraux ainsi que le secteur privé ont la possibilité de payer largement leur écot. L'éducation au service du développement durable devrait faire partie des programmes nationaux, être incorporée dans les cadres budgétaires, les stratégies et plans de développement nationaux en matière de développement durable, y compris dans le cadre budgétaire de tous les ministères concernés.

IV. Difficultés et potentialités régionales

52. Toutes les régions ont mis au point des stratégies régionales (ou des mesures) pour la Décennie¹⁴. De nombreux pays et organisations, de leur propre chef et en réponse aux efforts de mobilisation de l'UNESCO, ont lancé des plans nationaux, modifié les programmes scolaires, établi des indicateurs et effectué des campagnes de sensibilisation. Le rapport mondial de l'UNESCO de 2009 sur l'éducation au service d'un monde durable a également recensé les difficultés et les potentialités, présentées ci-dessous.

A. Afrique

53. La région de l'Afrique a lancé la Décennie et sa Stratégie de l'éducation en vue du développement durable en Afrique subsaharienne¹⁵ lors de la réunion biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, à Libreville en mars 2006. La Déclaration ministérielle d'engagement et d'appel aux soutiens et à l'action en faveur de la stratégie insiste sur la nécessité de parvenir à « intégrer les cultures, les savoirs, les langues, les modes de vie africains dans les plans, programmes et activités organisés dans le cadre de la Décennie ».

54. En Afrique, réformer l'éducation pour aller dans le sens du développement durable suppose que l'éducation présente un intérêt pour les objectifs que représentent le développement et la réduction de la pauvreté. Parmi les obstacles majeurs, on relève la nécessité de reconnaître que le développement humain est étroitement lié à la santé et au bien-être, au développement des capacités, aux connaissances et au niveau de vie, au fait que la plupart des Africains vivent dans des zones rurales et aux conséquences dévastatrices et persistantes de la pandémie de VIH et de sida.

55. Il faudrait des initiatives qui créent des synergies entre les écoles et les communautés, qui adaptent l'éducation aux cultures, aux savoirs et aux contextes africains et qui stimulent la réflexion critique sur les modèles économiques applicables à long terme et sur les réponses sociales aux transformations des cultures, des structures sociales et des modes de vie, en s'appuyant notamment sur les initiatives des Nations Unies, comme l'Éducation pour tous, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, l'Initiative mondiale d'ONUSIDA sur l'éducation et le VIH/sida et le processus des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Région arabe

56. Le lancement de la Décennie dans la région a eu lieu à Bahreïn en septembre 2005. Les pays de la région ont engagé un dialogue et échangé des vues afin de définir le rôle des différentes parties pour la Décennie et de mettre sur pied un cadre régional pour l'éducation en vue du développement durable dans les États arabes¹⁶.

¹⁴ Voir chap. 2, <http://unesdoc.unesco.org/0018/001849/184944e.pdf>.

¹⁵ http://www.dakar.unesco.org/news/pdf07/observatory_strat.pdf.

¹⁶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001619/161944m.pdf>.

57. Dans ces États, pour vaincre les obstacles à la mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable, il faudrait : une meilleure compréhension des liens qui unissent cette éducation et d'autres thèmes transversaux de l'éducation; l'intégration des valeurs et traditions des États arabes dans la planification et la mise en pratique de l'éducation pour le développement durable, notamment l'élaboration de programmes scolaires et de matériaux pédagogiques; un financement et une formation suffisants et adéquats; et la promotion de partenariats équitables ainsi qu'une meilleure coopération entre tous les partenaires.

58. L'éducation en vue du développement durable dans la région se concentre essentiellement sur les problèmes d'environnement et est beaucoup plus présente dans l'enseignement officiel que dans l'éducation extrascolaire. Il faut que les responsables politiques, les administrateurs et les enseignants aient une plus grande latitude pour tenter des changements, des expériences, et prendre des risques en vue d'atteindre les nouveaux objectifs en matière d'éducation et de viabilité.

C. Asie et Pacifique

59. La stratégie régionale d'éducation au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique¹⁷ a été présentée lors du lancement régional à Nagoya (Japon), en juin 2005. Le bureau de l'UNESCO à Bangkok a facilité la rédaction et la finalisation de la stratégie, en mettant à profit les résultats d'une analyse de la situation régionale en matière d'éducation pour le développement durable. La stratégie pourra être révisée en fonction des besoins nouveaux des partenaires et des questions nouvelles qui se feront jour tout au long de la Décennie.

60. Le Cadre d'action du Pacifique relatif à l'éducation au service du développement durable¹⁸, qui sert de mécanisme de coordination des activités de mise en œuvre de cette éducation dans le Pacifique, a été approuvé par les ministres de l'éducation du Pacifique lors de leur réunion à Nadi (Fidji) les 21 et 22 septembre 2006. Il définit un cadre général pour une action coordonnée et concertée, qui sert à déterminer comment la région entend intégrer et étayer l'un par l'autre les trois piliers que sont le développement économique, le développement social et la préservation de l'environnement. La maîtrise progressive des activités par les acteurs locaux, dans le respect du contexte et des cultures qui sont les leurs, est un aspect important de la mise en œuvre de l'éducation au service du développement durable à tous les niveaux.

61. Les écueils auxquels se heurte la région Asie-Pacifique sont les crises politiques et économiques, ainsi que les catastrophes naturelles. Les stratégies de développement devront tenir compte de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe et régler le problème de l'insécurité alimentaire. Le changement climatique est un problème qui demande un engagement politique intersectoriel et des partenaires de bonne volonté. Le soutien aux pays dont les politiques nationales prennent en compte la prévention des catastrophes et la planification préalable débouche sur une réforme des systèmes éducatifs. Des mesures en faveur de l'égalité des sexes peuvent remédier aux inégalités solidement

¹⁷ http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/esd/documents/esd_publications/working-paper.pdf.

¹⁸ <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001476/147621e.pdf>.

ancrées dans les systèmes éducatifs et favoriser des approches plus axées sur le long terme.

62. Les pays de l'Asie et du Pacifique s'attellent à définir des priorités thématiques nationales précises en vue d'un développement durable, à se doter d'appuis interministériels et à aborder la question du financement. Mais des problèmes persistent : barrières ethniques, religieuses et linguistiques, perte des savoirs autochtones et traditionnels, faible taux d'alphabétisation, absence d'enseignement primaire pour tous dans certains endroits de la région et insuffisance des fonds pour l'éducation et les groupes marginalisés. Ces problèmes devront être pris en considération lorsque seront interprétés les progrès et planifiées les activités relatives à l'éducation pour le développement durable dans la région.

D. Europe et Amérique du Nord

63. Une stratégie régionale a été élaborée sous la direction de la Commission économique pour l'Europe en vue de faciliter l'introduction et la promotion de l'éducation au service du développement durable. La stratégie¹⁹ a été adoptée lors de la réunion de haut niveau de la Commission économique pour l'Europe, le 18 mars 2005 à Vilnius, pour lancer la Décennie dans la région. Non seulement elle place l'éducation en vue du développement durable au premier rang des priorités politiques, mais elle en fait l'élément moteur de la mise en place des structures et des moyens au service de ce type d'éducation dans la région. Il sera nécessaire de renforcer les alliances et les réseaux qui se consacrent à l'éducation pour le développement durable à l'échelon régional et sous-régional; de préconiser des programmes de jumelage, une coopération bilatérale et des partenariats; et d'utiliser les instruments internationaux juridiquement contraignants tels que la Convention d'Aarhus²⁰ et autres accords pertinents.

64. Une difficulté régionale de taille est l'absence de capacités pour mettre en œuvre l'éducation au service du développement durable dans une optique interdisciplinaire et globale. Les Ministres de l'éducation et de l'environnement réunis à Belgrade en 2007²¹ ont admis que ceci était un facteur de blocage. Parmi les autres difficultés évoquées, citons l'absence d'un consensus sur la signification de l'éducation au service du développement durable; la confusion quant à la différence entre éducation en matière d'environnement et éducation en vue du développement durable; la nécessité de remanier les cadres législatifs et politiques pour y inclure l'éducation au service du développement durable; l'absence d'outils d'enseignement et de recherche appropriés; et la nécessité d'accentuer la participation de la société civile à la gouvernance à plusieurs niveaux, que ce soit les écoles, les communautés, aux échelons régional et national.

¹⁹ <http://www.unece.org/env/documents/2005/cep/ac.13/cep.ac.13.2005.3.rev.1.e.pdf>.

²⁰ <http://www.unece.org/env/pp/>

²¹ <http://www.unece.org/env/esd/belgrade.htm>.

E. Amérique latine et Caraïbes

65. Le lancement de la Décennie en Amérique latine et aux Caraïbes a eu lieu pendant la Conférence ibéro-américaine sur le développement durable à Rio de Janeiro, du 31 mai au 2 juin 2005. Le lancement de la Décennie dans les Caraïbes a eu lieu lors de la Conférence intitulée « L'éducation au service du développement durable : de nouvelles approches pour l'avenir », qui s'est tenue à Kingston en octobre 2005.

66. À la conférence intitulée « Bâtir l'éducation au service du développement durable », dont l'objet était de construire une stratégie et qui s'est tenue à San José en 2006, l'UNESCO et la Charte de la Terre ont toutes deux insisté sur la nécessité d'élaborer une stratégie régionale pour la Décennie dans la région Amérique latine²² et Caraïbes. Dans cette région, l'éducation en vue du développement durable repose sur une vision commune selon laquelle les politiques éducatives doivent contribuer à combattre les phénomènes dramatiques de dégradation et de destruction de l'environnement et à ériger des sociétés plus justes.

67. L'UNESCO est chargée de créer des synergies avec les autres institutions multilatérales et bilatérales. Les activités réalisées pour la Décennie doivent s'harmoniser avec les programmes en cours, comme le Projet éducatif régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Programme d'éducation à l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes. Le Cadre d'action de Dakar relatif à l'éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement sont également essentiels.

V. Perspectives : seconde moitié de la Décennie

68. Les conclusions et les recommandations de l'examen à mi-parcours et les recommandations formulées dans la Déclaration de Bonn constituent une assise pour les prochaines étapes de la seconde moitié de la Décennie et au-delà.

69. La Déclaration de Bonn¹⁰ propose une orientation stratégique pour la seconde moitié de la Décennie, ce qui prouve l'importance de l'éducation pour le développement durable dans le monde d'aujourd'hui. Un appel y est lancé en faveur d'une alliance avec le mouvement mondial pour la Décennie dont l'objectif est de parfaire les connaissances, les qualifications et les compétences et de renforcer les valeurs et les comportements qui engendreront un monde juste, équitable et viable.

70. La Déclaration de Bonn a été rédigée dans une volonté de transparence, d'inclusion, de concertation et avec le désir d'obtenir des résultats concrets qui garantissent sa pertinence pour l'éducation au service du développement durable et la Décennie. En particulier, l'accent est mis sur l'importance de l'éducation pour le programme de développement mondial et sur l'apport fondamental de l'éducation en vue du développement durable à la définition des objectifs, des contenus et de la qualité de l'éducation en général. Rédigée conjointement avec les représentants des États Membres, la Déclaration désigne clairement les pays qui devraient participer et les domaines dans lesquels ils devraient s'engager davantage en faveur de la Décennie.

²² <http://www.oei.es/decada/portadas/estrategiaregional.htm>.

Stratégie de l'UNESCO pour la seconde moitié de la Décennie

71. Pour préserver une certaine visibilité et une dynamique entre le milieu et la fin de la Décennie, l'UNESCO a conçu une stratégie pour la seconde moitié de la Décennie, qui se fonde sur la Déclaration de Bonn et le Plan international de mise en œuvre et s'inspire des conclusions de la première phase de la Décennie. La version intégrale du projet de stratégie, qu'examinera le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa prochaine session, pourra être consultée sur le site Web de l'UNESCO à partir de septembre 2010.

72. Cette stratégie, qui a fait l'objet de consultations multipartites, s'emploie à appuyer les États Membres et autres acteurs dans leurs efforts pour relever les défis mondiaux dans le domaine du développement durable par le biais de l'éducation au service du développement durable. Grâce à cette stratégie, l'UNESCO s'efforcera de susciter des initiatives originales, de promouvoir de nouvelles formes de coopération, de relancer la diffusion de pratiques exemplaires et de miser davantage sur les partenariats pour mieux mobiliser et dialoguer avec les principaux groupes de partenaires. Un ensemble de priorités claires sont présentées, à travers lesquelles l'UNESCO exhortera à mieux intégrer l'éducation en vue du développement durable dans tous les types d'éducation, où que ce soit et à tous les niveaux, dans quatre domaines de première importance où l'action stratégique visera à

- a) Décupler les synergies grâce à des initiatives en faveur de l'éducation et du développement;
- b) Édifier et renforcer les capacités pour l'éducation au service du développement durable;
- c) Construire, partager et appliquer les connaissances liées à l'éducation au service du développement durable; et
- d) Plaider pour l'éducation au service du développement durable, et mieux faire connaître et comprendre l'importance de la durabilité.

73. Un moment décisif, marquant l'achèvement de la Décennie, sera la conférence de fin de Décennie en 2014, qui sera organisée par le Japon, avec le concours de l'UNESCO. Ce sera l'occasion de faire le point des actions menées à terme pendant la Décennie et d'envisager l'avenir de ce mouvement mondial pour l'éducation et l'apprentissage au service de la durabilité. Un rapport de fin de Décennie sera présenté à l'Assemblée générale en 2015.

VI. Conclusion

74. Étant donné ses objectifs ambitieux, la Décennie a fait naître de grands espoirs dans les pays et chez les partenaires qui s'attachent à promouvoir et enrichir l'éducation en vue d'un développement durable. La Décennie offre aux pays la possibilité de repenser et de réorienter toutes les facettes de l'éducation et la formation à des techniques, de sorte que les apprenants et leur communauté aient les moyens d'imaginer et d'adopter des solutions locales viables à long terme aux problèmes de développement. Tout en s'évertuant à intégrer l'éducation au service du développement durable dans des cadres déjà existants, les pays devraient travailler à exposer précisément et objectivement, non seulement leurs buts

spécifiques pour la Décennie, mais aussi leur vision de l'éducation en vue du développement durable et ce qu'elle signifie dans leur cas particulier.

75. Puisque la Décennie concerne tout un chacun dans nos sociétés, il nous appartient à tous de contribuer, à notre façon, à l'évolution de la pensée, des valeurs et des comportements pour servir la cause du développement durable. De nombreux pays ont répondu avec enthousiasme à la mise en œuvre des objectifs de la Décennie. Toutefois, vu la diversité des situations économiques et sociales et les disparités régionales, nationales et locales, il est évident que tous les pays n'ont pas progressé de la même manière.

76. En tant qu'organisme chef de file et coordinateur de la Décennie à l'échelle internationale, l'UNESCO a pris l'engagement de faire évoluer les choses, grâce à l'éducation, pour que se mobilisent les pays, les partenaires, les communautés et les individus afin de mettre en œuvre la Décennie et pour que le système des Nations Unies redouble d'efforts dans son appui aux pays et parties prenantes qui s'efforcent de mettre en avant sa vision et ses objectifs. Puisqu'il s'agit d'une Décennie des Nations Unies, tous les organismes des Nations Unies doivent se mobiliser pour favoriser et prendre part à des activités destinées à faire connaître ses idéaux. Les pays se doivent d'être aux avant-postes pour la mise en œuvre de la Décennie à l'échelon national. L'UNESCO est résolue à continuer de mobiliser les acteurs intéressés afin d'étendre et d'approfondir son action en matière d'éducation pour le développement durable et de mener ce mouvement mondial à bonne fin, cette fin étant le succès de la Décennie.
